

OPERATIONS DE DEMINAGE ET PROBLEME DE L'UXO EN TUNISIE



PLAN



1- DESTRUCTION DE STOCKS DE MINES ANTI-PERSONNEL

2 – PROBLEME DE L'UXO

3 – CHAMPS DE MINES EN TUNISIE



CONVENTION D'OTTAWA



La Tunisie a signé la convention sur l'interdiction des mines anti-personnel le **4 Décembre 1997** et la ratifiée le **2 Novembre 1998**.



DESTRUCTION DES STOCKS DE MINES ANTI-PERSONNEL



La Tunisie a terminé la destruction totale de son stock de mines anti-personnel (**17575**) durant la période du **30 Juin 1999** au **4 Septembre 2003**.





DESTRUCTION DES STOCKS DE MINES ANTI-PERSONNEL



Toutes les opérations de destruction ont eu lieu en présence du représentant de l'Organisation des Nations Unies à Tunis, ainsi que des représentants du Croissant Rouge Tunisien et de la Presse.



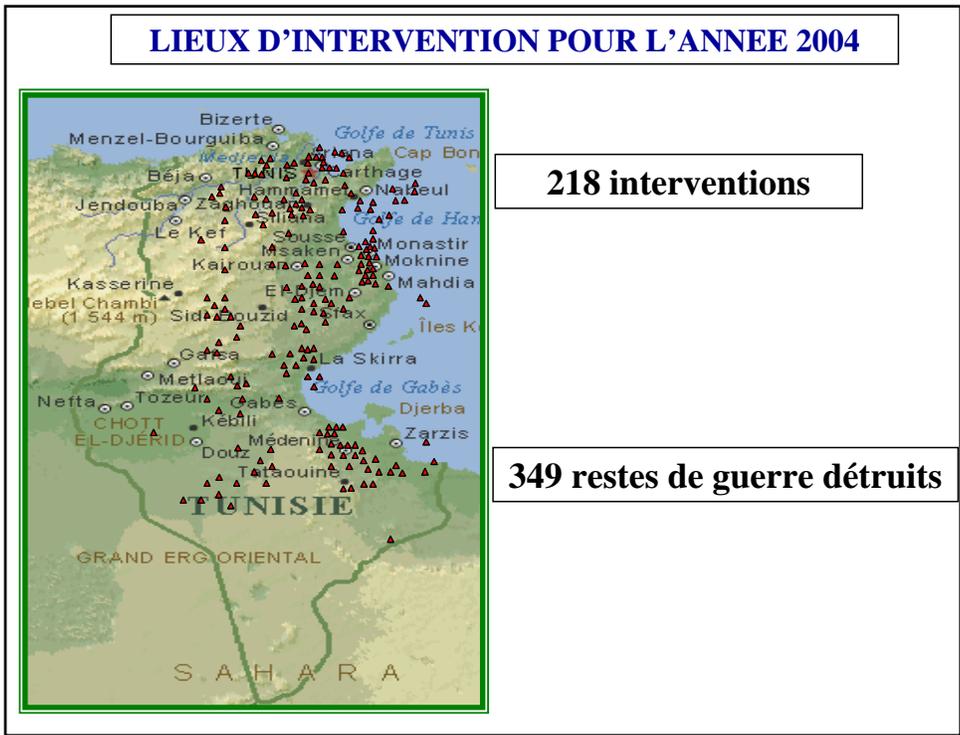
PLAN



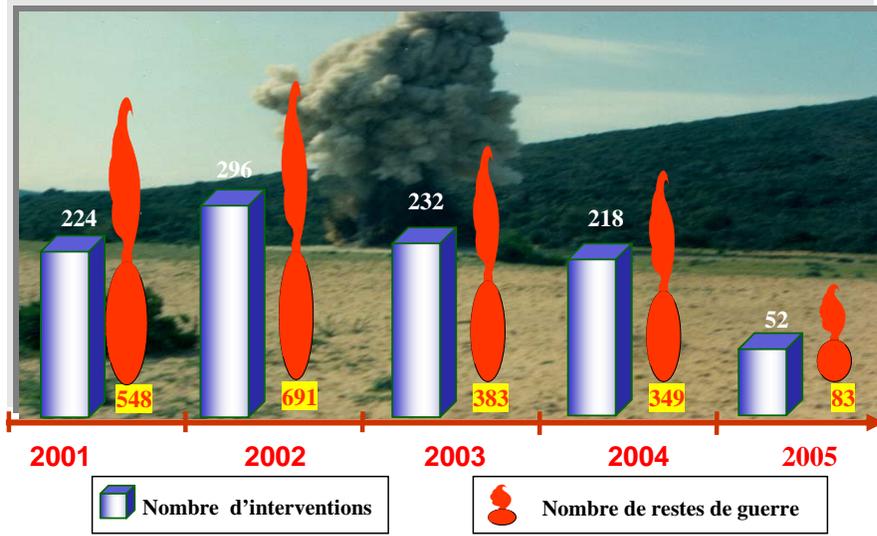
1- DESTRUCTION DE STOCKS DE MINES ANTI-PERSONNEL

2 – PROBLEME DE L'UXO

3 – CHAMPS DE MINES EN TUNISIE



MUNITIONS NON EXPLOSEES INTERVENTIONS DE 2001- 2005



MUNITIONS NON EXPLOSEES



MUNITIONS NON EXPLOSEES



Profondeur : 3 m
Diametre : 6 m



PLAN



1- DESTRUCTION DE STOCKS DE MINES ANTI-PERSONNEL

2 – PROBLEME DE L'UXO

3 – CHAMPS DE MINES EN TUNISIE



LA CONVENTION D'OTTAWA



Article 5

Conformément à l'article cinq de la Convention, chaque état s'engage à détruire toutes les mines anti-personnel dans les zones minées sous sa juridiction ou son contrôle, ou à veiller à leur destruction, au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur de la dite Convention.

le 31 Décembre 2009 pour la Tunisie



LES CHAMPS DE MINES



Neuf champs de mines ont été posés le long de la frontière Sud-Est du pays en 1976 et 1980, dans des zones isolées et peu peuplées, clairement répertoriés, clôturés et marqués selon les normes prescrites par la Convention d'Ottawa et mensuellement contrôlés. Leur superficie totale couvre 500 300 m², celui de RAS JEDIR couvre à lui seul 350 000 m² soit environ 70% de l'ensemble.

Ces champs de mines ont été visités par une équipe d'experts en déminage de l'agence de Conseil sur les mines (Mines Advisory Group "MAG") du 9 au 17 Décembre 2002 et par une autre équipe d'experts du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) du 20 au 24 Janvier 2003.



Déminage du Champ de mines de RAS JEDIR qui couvre à lui seul 350 000 m2 soit environ 70% de l'ensemble à partir du 25 Novembre 2004 .

Jun 2005, déminage de 75 % de champ de mines de RAS JEDIR

